

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — matin,	Express-Poste.	6 — 36 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous avons publié, il y a deux jours, une dépêche télégraphique qui donnait une analyse d'un article de la *Gazette de Vienne* sur le traité du 15 avril. Le texte de cet article nous parvient aujourd'hui, et nous voyons qu'après avoir établi, comme nous l'avons fait, que le traité du 15 avril est la conséquence logique des engagements contractés précédemment entre les trois puissances, la *Gazette de Vienne* conclut en ces termes :

« Sans doute, le traité du 15 avril prouve ainsi la continuation d'une alliance de principe, d'une union étroite entre la France, l'Autriche et l'Angleterre. Mais cette alliance repose sur des principes de droit que les souverains des trois Etats professent hautement, qui ne lésent ou ne menacent aucun autre Etat, aucun autre gouvernement ; sur des principes qui soutiennent et protègent l'équilibre de l'Europe, les possessions territoriales existantes et l'autorité de tous les gouvernements. Le traité du 15 avril de cette année est, par sa signification et son contenu, une garantie de la volonté des puissances unies par cet acte, et liées par un accord permanent et étroit, de n'abandonner jamais et nulle part, les bases du droit international.

« Une telle alliance n'a pas besoin de dispositions secrètes, de clauses réservées ; elle se justifie devant les contemporains et l'histoire, par la parité de ses tendances ; aussi sommes-nous en état d'assurer qu'il n'a pas été joint d'articles secrets au traité du 15 avril de cette année. S'appuyant sur ces faits, on peut acquiescer la ferme conviction que le traité en question, en assurant pour une longue durée l'union de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, dans les principes protecteurs du droit, ne touche en rien les relations d'alliance les plus étroites avec la Prusse et les autres Etats allemands, et n'empêche pas non plus de la manière la plus éloignée le rétablissement de rapports sincères d'amitié et de bon voisinage avec la Russie. »

(Constitutionnel.)

La correspondance suivante que la *Gazette d'Autbourg* a reçue de Berlin, vient confirmer les affir-

mations de la *Gazette de Vienne*, en faisant connaître le langage de la France et de l'Angleterre, touchant le traité du 15 avril :

« Le cabinet de Vienne, par une dépêche circulaire, a communiqué à notre gouvernement ses vues sur la question d'Italie.

« Aucune note n'a été échangée entre les deux cabinets, relativement au traité du 15 avril, et tous les bruits répandus par la presse à ce sujet ne reposent sur aucun fondement. Notre gouvernement n'a fait ni à Vienne, ni à Paris, ni à Londres aucune démarche ni aucune réclamation ; mais les gouvernements français et anglais ont donné spontanément quelques explications sur l'importance et les motifs du traité. La France, d'après ce que racontent les personnes bien informées, a déclaré que les trois puissances, sur l'invitation de l'Autriche, sont convenues de formuler d'une manière plus stricte les conditions de la garantie, celles arrêtées primitivement n'ayant pas paru suffisantes pour garantir la Turquie d'une manière permanente. Dans un sens analogue, le cabinet britannique a déclaré que le traité du 15 avril a paru nécessaire pour éviter de nouvelles complications en Orient, et qu'il était désirable que la Prusse y adhérât. Celui de Vienne n'a fait aucune communication, et il n'avait aucun motif de le faire, la Prusse n'ayant pas fait du traité l'objet de discussions diplomatiques. » (Idem.)

Les journaux de Constantinople, du 15, nous parviennent aujourd'hui, mais ne nous apportent que peu de nouvelles de Crimée dont la date ne dépasse pas le 10 mai.

Les correspondances de Sébastopol et de Kamiesch ne parlent que d'embarquement de troupes, lequel s'effectue sur les cinq points suivants : Sébastopol, la Quarantaine, Kasach, Kamiesch et Balacava. D'après leur dernière statistique, il n'était encore parti de Crimée que 55,000 Français, 9,000 Anglais, 7,000 Piémontais et 10,000 Turcs qui étaient à Eupatoria, en tout un peu plus de 80,000 hommes. Resterait à embarquer 85,000 Français, 40,000 Anglais, de 8 à 9,000 Piémontais et 40,000 chevaux et mulets de tout service.

Contrairement à ce qu'avait annoncé une dépêche télégraphique, on supposait à Constantinople, que le maréchal Péliissier serait l'un des derniers à quitter ce cap Chersonèse.

Dans la journée du 13, des troupes du contingent anglo-ottoman sont arrivées de Kertch. Au fur et à mesure que l'on complètera un régiment, la remise en sera faite au gouvernement turc. Le même jour, le 5^e dragons anglais s'est embarqué avec ses chevaux et son matériel à bord du bateau à vapeur *Simla*, pour se rendre en Angleterre. Enfin, le 12 mai, huit bateaux à vapeur de 2,000 à 3,000 tonneaux chacun, sont arrivés pour y prendre le 12^e lanciers et le 6^e cuirassiers anglais qui doivent se rendre dans les Indes par Alexandrie.

On sait qu'il se trouve à Eupatoria environ neuf mille Tartares n'attendant que les moyens de transport nécessaires pour quitter le territoire russe et débarquer à Varna, d'où ils se rendront dans la Basse-Dobrujscha, où Mirza-Sahi-Pacha, gouverneur de Silistrie, est en ce moment pour y prendre toutes les mesures convenables à l'établissement de cette nouvelle colonie. Des villages vont être construits aux frais du gouvernement impérial, et le Sultan a ordonné que des moyens de subsistances leur fussent donnés pour deux années. Des bateaux à vapeur ne tarderont pas à aller prendre à Eupatoria ces neuf mille Tartares qui seront de bons ouvriers pour le canal de Kustendjé, si la construction s'en fait un jour.

L'évacuation des anciennes lignes occupées par les Russes, a lieu avec une telle rapidité, que les transactions sont devenues fort rares et même très-difficiles en Crimée. Un voyage à pied de Makensie à Kamiesch ou à Balacava, ne fut-ce que pour y trouver quelque distraction, est un tour de force qui n'est à la portée que d'un très-petit nombre de personnes. Aussi les ennuis des marchands deviennent de plus en plus graves.

L'état sanitaire des armées alliées est, au contraire, florissant. On se rappelle que l'île des Princes, en face de Constantinople, fut désignée, il y a un mois, pour l'établissement d'ambulances françaises, et que 700 convalescents y furent envoyés.

FEUILLETON

ÈVE DE LA TOUR-D'ADAM.

(Suite.)

Ève maintenant entrait dans sa dix-neuvième année. Avait-elle vieilli d'un seul jour, avait-elle rajeuni ? ou bien lente souffrance, phénomène inconnu, quelque mal mystérieux avait-il, sans étioiler la jeune fille, brusquement arrêté son développement jusque-là si précoce ? — Mais telle on l'avait vue chez M^{me} de Peyrolles quatre hivers auparavant, telle Ève allait reparaitre dans le même salon ; seulement, — Clarisse Dufresnois nous l'a dit assez, — la couronne de roses serait remplacée par une branche de jasmin enlacée à ses blonds cheveux.

En effet, une branche de jasmin était posée sur le front de la jeune fille, quand, parée pour le bal et accompagnée par M^{me} du Castellet, sa gouvernante, elle vint se présenter à son aïeul, qui l'attendait dans le vaste salon de l'hôtel La Tour-d'Adam et l'accueillit d'un tendre sourire.

Ève s'avança, levant sur lui ses doux yeux bleus, et, d'un mélodieux accent :

— Mon père, dit-elle, je vous ai obéi, me voici prête ; mais pourquoi m'obliger à vous laisser seul encore pour toute une longue soirée ?

— Enfant ! je ne serai point seul ; je penserai que

mon Ève s'amuse, je te verrai comme si j'étais là !... Il faut à la jeunesse d'innocentes distractions. Oh ! tu as beau m'aimer de tout ton cœur, la société d'un pauvre vieillard comme moi ne suffit point à ton âge...

— Mon Dieu ! je renoncerais avec bonheur à ce bal pour vous faire votre lecture du soir.

— Je n'en doute pas, mon enfant ; mais tu m'as promis d'y aller, va donc, va te récréer avec tes compagnes, danse, folâtre, recueille les hommages dont tu es digne. Je ne suis point un avaré qui enfouit son trésor, je veux que mon diamant brille à tous les yeux : tes triomphes sont les miens, et ta gaieté fait le bonheur de ma vie.

— Bon père, je ne suis jamais aussi gaie qu'auprès de vous...

Le vieillard sourit non sans un peu d'incrédulité ; mais les regards limpides de la jeune fille étaient fixés sur lui avec une touchante expression d'amour filial et de vénération ; Ève répétait avec une candeur pénétrante que la veillée auprès de son aïeul était pour elle mille fois préférable aux bruyants plaisirs du monde ; elle s'animait et s'était encore rapprochée :

— Quand j'ai passé la soirée près de vous, dit-elle, je rentre joyeuse dans ma chambre, le cœur plein de nobles pensées. Souvent vous nous avez raconté quelques traits de votre vie, je suis fière d'être votre enfant, je voudrais pouvoir imiter vos généreux exemples, en-

fin je trouve un charme inexprimable à vos souvenirs, à vos récits. Si vous m'avez parlé de mon père et de ma mère que je n'ai point connus, je me sens heureuse encore ; ma mélancolie est douce ; je me représente comme des anges gardiens ceux que vos paroles me font aimer davantage encore.

Le marquis de La Tour-d'Adam se sentait ému ; la gouvernante de la jeune fille s'était assise, Ève ajouta d'un ton moins ferme :

— Au contraire, quand je reviens du bal, j'éprouve un sentiment indéfinissable de vide et d'ennui, je ne sais ce qui me manque, je suis triste, mécontente de moi !...

Enfantillages ! interrompit le vieillard ; allons ! un peu d'insouciance et de folie, je l'exige ! On n'est mécontent de soi que si l'on a manqué à quelque devoir ; tu es bonne, soumise, pieuse, charitable...

Ève rougit légèrement, et pendant que son aïeul poursuivait son éloge, elle prépara pour lui une tasse de thé, rapprocha le tabouret, arrangea le coussin qui lui servait à appuyer sa tête ; puis, se mettant au piano, elle joua un vieil air de bataille qu'il aimait beaucoup.

Pendant le marquis s'adressant à la gouvernante.

— Ma cousine, lui dit-il (M^{me} du Castellet était parente éloignée des La Tour-d'Adam), combattez ces dispositions, je vous en prie. Des distractions, du plaisir ! c'est le remède. Je n'entends pas que le bal attriste ma chère petite Ève, que la rencontre de ses amies et de

Nous sommes heureux d'annoncer que l'air de cette île a produit les plus heureux effets sur la santé de ces convalescents. Il s'en rétablit à peu près le quart par semaine, et, chose rare, on n'a eu à constater jusqu'ici que deux cas de mortalité. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Copenhague, 27 mai. — « Le Roi a accepté la démission de M. Luttichau, ministre de la guerre, lequel a dû demander, d'une manière définitive, son remplacement, par suite du vote du Grand-Conseil réduisant le budget de son ministère. »

Kœnigsberg, 27 mai. — « Une nouvelle, considérée, comme digne de foi, annonce qu'il est très-probable que l'empereur Alexandre viendra à Berlin, à la fin de la semaine. »

Berlin, 27 mai. — « L'Empereur de Russie viendra ici, dans quelques jours. »

» On assure que M. de Buckendorff sera nommé ministre de Russie à Stuttgart.

» M. Oppenheim, banquier de Cologne, se rend à Saint-Petersbourg pour faire participer la banque de Darmstadt à l'institution de crédit que l'on fonde en Russie. »

Hambourg, lundi 26 mai. — « M. Lundbye, major d'artillerie, directeur du matériel, est nommé ministre de la guerre, à Copenhague, en remplacement de M. Luttichau. »

Londres, 27 mai. — « Le *Morning-Post* annonce que le ministre américain, M. Marcy, refuse de donner des instructions à la marine marchande, concernant les droits du Sund exigés par le Danemarck. Il laisse chaque maître de navire libre de payer ou non. »

» Le régent de Bade est arrivé à Douvres. » — Havas.

REVUE DE L'EMPEREUR AU CHAMP DE MARS.

Paris, 27 mai.

C'est en quelque sorte ce matin seulement que l'on a appris, dans la population, que Sa Majesté devait passer aujourd'hui au Champ-de-Mars une revue de la garde impériale et de l'armée de l'Est, et cependant, vers midi, des flots de curieux se dirigeaient vers ce point. On savait que Sa Majesté partirait de Saint-Cloud avec l'archiduc Ferdinand-Maximilien et le prince Oscar, et une foule nombreuse s'était portée sur le quai de Billy pour assister à leur passage. Au Champ-de-Mars, les croisées de l'Ecole-Militaire et les estrades du pavillon des courses étaient remplies de personnes munies de billets d'invitation, et le public, en rangs serrés, occupait de bonne heure les avenues qui lui sont réservées depuis que les tertres ont été nivelés pour agrandir encore ce vaste terrain de manœuvres.

Avant une heure les troupes prenaient position sur les emplacements qui leur avaient été indiqués; elles occupaient trois côtés du Champ-de-Mars, laissant libre le côté des bâtiments de l'Ecole-Militaire; le bataillon des élèves de Saint-Cyr seul se mettait en bataille devant le pavillon central.

L'infanterie de l'armée de l'Est, forte de quatre divisions, formait quatre lignes parallèles à l'avenue Suffren, la droite appuyée à l'Ecole; derrière elle,

à trente mètres de distance, se trouvait l'infanterie de la garde sur deux lignes.

L'artillerie, comme aux revues précédentes s'était établie sur le côté du pont d'Iéna; les batteries de la garde formaient la gauche à la sortie du pont et les batteries de la ligne la droite.

Les troupes de cavalerie, placées en face et dans le même ordre que celles d'infanterie, c'est-à-dire que les régiments de ligne, en avant de ceux de la garde, avaient aussi entre eux et ces derniers une distance de 30 mètres.

La tenue de toutes ces troupes, infanterie, cavalerie et artillerie, était on ne peut plus belle.

A une heure et demie, l'arrivée de l'Empereur a été annoncée, et aussitôt S. Exc. le maréchal Magnan, qui avait le commandement en chef des troupes réunies sur le terrain, s'est porté au-devant de Sa Majesté à l'entrée du pont; bientôt après, l'Empereur, accompagné des princes d'Autriche et de Suède, et suivi d'un brillant et nombreux état-major d'officiers, a débouché sur le pont d'Iéna. Sa Majesté était précédée d'un détachement des cent-gardes, de ses écuyers, officiers d'ordonnance et aides-de-camp; un second détachement des cent-gardes fermait le cortège. Puis, dans une calèche découverte, conduite à la Daumon, venait Sa Majesté l'Impératrice.

A son entrée dans le Champ-de-Mars, comme sur tout le parcours qu'il avait suivi, l'Empereur a été accueilli par les acclamations enthousiastes de l'armée et de la population.

Sa Majesté s'est dirigée aussitôt vers l'Ecole-Militaire, et a passé devant le front des élèves de Saint-Cyr; puis, prenant la droite des troupes d'infanterie, elle a passé entre la quatrième ligne de l'armée de l'Est et la garde. A ce moment les quatre divisions d'infanterie de ligne ont fait demi-tour, pour faire face à Sa Majesté. L'Empereur a ensuite passé dans l'intérieur des lignes de cavalerie, qui ont fait le même mouvement après son passage.

L'Empereur ayant passé devant l'infanterie, toutes ces lignes ont fait demi-tour et ont serré sur la dernière ligne, à distance de peloton; cette dernière serrant elle-même le plus possible contre les avenues; elles se sont remises ensuite face en tête et ont rompu ensemble par peloton à gauche; puis, par un changement à droite, elles se sont prolongées vers le côté opposé du Champ-de-Mars; continuant divers mouvements, les troupes se sont transportées dans la largeur du Champ-de-Mars, où elles se sont établies sur douze lignes faisant face à l'Ecole Militaire; la première ligne à 200 mètres de l'Ecole.

Après avoir été passées en revue, les lignes de cavalerie ont rompu par peloton à droite et ont marché en avant jusqu'à ce qu'elles aient dépassé la gauche de l'infanterie; elles ont pu faire alors tête de colonne à gauche pour se mettre en bataille par régiment, également sur la largeur du Champ-de-Mars.

L'artillerie, qui pendant ces divers mouvements avait conservé sa position, a suivi la cavalerie pour le défilé.

Au moment du défilé, les troupes d'infanterie ont fait par peloton à droite et se sont mises en marche, longeant les avenues pour entrer sur la ligne du défilé, prenant la position du port d'arme.

Au même endroit, lorsque la cavalerie y arrivait, elle rompait par escadron.

Le défilé s'est fait dans l'ordre accoutumé et avec un ensemble parfait.

Après le défilé, les troupes ont repris les positions qu'elles occupaient avant la revue, et l'Empereur pour se retirer a traversé le Champ-de-Mars au milieu d'elles. (Constitutionnel.)

UN DÉJEUNER EN CRIMÉE.

Ce qu'on va lire est extrait d'une lettre écrite par un officier supérieur attaché à l'état-major général de l'armée d'Orient, à la date du 6 mai; on trouvera dans cette lettre une preuve des relations affectueuses qui se sont établies entre les deux armées qui se combattaient naguère avec un acharnement si héroïque, en même temps que des détails assez circonstanciés sur les *habitudes de table* des Russes.

« En attendant l'arrivée du courrier qui est en retard, je veux, mon cher ami, te faire le récit de ma journée d'hier, passée chez les Russes. Un colonel d'état-major était venu, il y a quelques jours, déjeuner avec nous, et nous avait invités tous à venir passer la journée à son camp, situé au beau milieu du défilé de Korales, la position la plus formidable qu'aient les Russes en avant de nous.

« Tout le monde ayant fort à faire ici, tous ceux qui avaient promis de répondre à l'invitation n'ont pu bouger, et je me suis trouvé chef de la bande, uniquement composée d'officiers d'état-major.

« Nous sommes partis à huit heures et demie du matin, à cheval, pour n'arriver, en marchant presque toujours bon trot, qu'à midi un quart. C'est te dire que nous avons fait bien près de dix lieues pour gagner notre déjeuner. C'était, du reste, une ravissante promenade, tout le long de la vallée du Choulou, à travers un pays extrêmement pittoresque par sa sauvagerie, et au milieu des plus beaux arbres possibles, noyers, cerisiers en fleurs, noisetiers, etc.

« Nous étions tous émerveillés de voir une si belle végétation, nous qui avions à peine quelques radis pour toute futaie. Après une longue marche, nous sommes entrés dans ce fameux défilé de Korales qui n'est autre chose qu'une falaise à pic de cinq à six cents pieds de hauteur, s'étendant à perte de vue, et laissant à peine apercevoir, à travers ses anfractuosités, l'azur du ciel. Nos bons amis avaient pris la peine de hérissier tout cela de batteries, de coupures, etc., pensant que nous serions assez niais pour aller les chercher dans ce repaire, au fond duquel ils nous auraient tout simplement enterrés, en se bornant à faire rouler des pierres du haut des falaises sur la vallée.

« Nous sommes donc arrivés chez notre hôte qui habite une jolie petite maison, nichée dans le défilé, à un endroit où il s'élargit. Un très-beau verger entoure la maison, que son propriétaire, seigneur tatar quelconque, mis à la porte pour faire place à l'armée, soignait probablement avec amour, ne se doutant guère que des soldats viendraient un jour de si loin exprès pour troubler sa quiétude.

« A peine nous aperçut-on qu'une musique militaire nous salua d'un air emprunté au *Bijou perdu*. — Ah ! qu'il fait donc bon cueillir des fraises ! et j'avoue que l'audition de cette ronde ne fut pas une

ses danseurs provoque sa mélancolie. Ève ne sait pas mentir, elle ne nous cache rien, mais elle ignore pourquoi elle souffre. Pénétrez ce secret. Quelle soit heureuse, je vous en conjure !...

— Le bonheur d'Ève est mon unique désir, répondit la gouvernante; je l'aime comme ma propre fille, vous le savez. Je ne la contrarie jamais; à la vérité, elle ne désire rien que de digne de louanges. Elle s'ingénie à faire le bien avec une délicatesse et une persévérance admirables.

Le vieux marquis reconnut en ce moment l'air belliqueux qu'Ève jouait pour lui; il en fut profondément touché :

— Elle n'oublie rien ! murmura-t-il.

Remarquant alors les fleurs que portait la jeune fille :

— Toujours du jasmin, dit-il à la gouvernante.

— Elle n'oublie rien ! dit à son tour M^{me} du Castellet.

— Il est donc impossible de vaincre la fierté de ces malheureux Mirefont ? reprit le marquis.

— Mon neveu Gaston n'a rien pu faire accepter, répondit la gouvernante, mais nous les sauverons malgré eux.

— Dieu me garde, dit aussitôt le marquis, de blâmer leur susceptibilité; malheureusement, les moyens détournés qu'Ève emploie depuis si longtemps suffisent à peine; il faudrait faire davantage.

— Gaston nous y aidera, j'imagine, répondit M^{me} du

Castellet à voix basse; mais silence ! mon élève ne me pardonnerait pas de trahir ses secrets.

Ève revenait du piano; le marquis et la gouvernante échangèrent un regard de discrète intelligence.

— Allons, Mademoiselle, au bal, au bal; la voiture vous attend, dit galement le vieillard en posant un baiser sur le front de la jeune fille.

M^{me} du Castellet entraîna Ève, le marquis, demeuré seul, songeait avec attendrissement à sa chère petite fille, au bouquet de jasmin, à l'infortunée famille de Mirefont, à tout ce qu'Ève avait dit ou fait avec sa grâce habituelle; la marche militaire qu'elle avait joué retentissait encore dans son cœur.

— Noble enfant ! murmura-t-il. On me conseillait d'être sévère, aurais-je pu l'être ? j'ai été indulgent, je n'ai rien comprimé, rien gâté; son généreux naturel s'est développé librement, elle se fait bénir par ceux même qui ne la connaissent pas. Heureux, oui, bien heureux celui qui sera son époux...

Le peu de mots échangés entre le marquis et la gouvernante d'Ève nous ont appris que, depuis quelque temps au moins, le secret de l'une des bonnes actions de la jeune fille avait été révélé à son aïeul. Le vieux gentilhomme devait se soucier assez peu des coiffures choisies par Ève, de son goût pour telle ou telle fleur; mais M^{me} du Castellet avait été surprise un jour de la prédiction de son élève pour les bouquets et les guirlandes

de jasmin. Les questions se succédèrent, Ève les éluda longtemps; la gouvernante avait insisté. Elle blâma les prodigalités de la jeune fille, qui ne cessait de dépenser des sommes considérables à l'achat des mêmes fleurs.

— Je veux savoir si ce caprice a quelque chose de raisonnable, dit-elle enfin avec fermeté, au risque de contrarier l'héritière.

Ève rougit, puis d'un ton suppliant :

— Soyez discrète, au moins, dit-elle. Il s'agit d'une honorable famille subitement tombée dans la dernière misère et dont l'unique ressource est la vente de ce jasmin. On n'en achetait pas, voilà pourquoi j'en achette tant.

— Mais encore, demanda M^{me} du Castellet, vous savez sans doute le nom de cette famille ?

— Non, ma cousine. De crainte de blesser d'honnêtes gens, je ne l'ai pas demandé. Seulement ma marchande de fleurs artificielles m'a dit que son jasmin était l'ouvrage de la fille unique d'un pauvre chevalier de Saint-Louis, complètement ruiné par la dernière révolution et atteint d'infirmités incurables. Sa femme ne peut que le soigner et le servir. J'ai été touchée de ce récit et surtout du courage de la jeune personne qui fait vivre son père et sa mère du fruit de son travail. J'ai promis d'acheter souvent du jasmin, à condition que mon nom ne serait jamais prononcé; ne vous étonnez pas, ma cousine, que je tiennne ma promesse.

des moindres surprises de cette expédition. Nous descendîmes de cheval et le colonel Zimmermann, notre hôte, nous introduisit dans sa maison, où nous fûmes aussitôt entourés d'une multitude de Russes tout chamarrés de broderies.

» Nous croyions ne rencontrer que des officiers d'état-major comme nous, et nous n'avions, pour nous recevoir, que des généraux : le général Wrangel, qui arrivait précisément le matin même pour prendre le commandement de toute l'armée qui restera en Crimée; le général Ouschakoff, qui commandait le 3^e corps, et d'autres dont je n'essaie pas d'écrire les noms bardés de dures consonnes.

» A peine arrivés, on nous invita à passer à table. La salle à manger était installée dans la prairie, sous une tente, et comme le temps était magnifique, c'était beaucoup plus agréable que dans l'intérieur.

» Pour s'ouvrir l'appétit, on commence dans ce pays-là, avant de se mettre à table, par aller dans un coin de la salle boire de l'eau-de-vie et du gin, et manger sur le pouce, des sardines, du fromage, des piments, et un tas de choses au vinaigre qui suffiraient pour vous enlever tout désir de manger, d'autant qu'on boit dans le même petit verre et que tout le monde pique avec la même fourchette on puise avec la même cuillère, et avale la sardine entière d'une seule bouchée, sans pain et sans ôter d'arêtes. Ces préliminaires accomplis, nous nous mîmes à une table bien servie. J'avais la place d'honneur, entre le général Wrangel et un autre général. La table était couverte de bouteilles de vin, mais pas une goutte d'eau.

» Tout ce vin venait de chez nos marchands de Kamiesch.

» On nous a servi d'abord, un pâté russe, pâté chaud composé de viande hachée mêlée de riz, d'œufs, de caviar et autres condiments. C'était assez bon. Après on a apporté un potage dans des tasses; le bouillon était à la cannelle, puis, des jambons chauds, des rosbifs de 40 livres, etc. Trois quarts d'heure entre chaque plat et force toasts, rasades et libations pour remplir les intervalles. Les plats sucrés à la française, tels que pudding à la sauce blanche vanille, gelée d'oranges, sont enfin arrivés et nous faisaient espérer la fin du repas. Grave erreur ! On enleva nos assiettes et on nous servit encore des dindons rôtis et des salades. Il fallait faire violence à son estomac sous peine d'impolitesse et dévorer son dindon et sa salade comme si on eût été affamé; et, pour comble de satisfaction, la salade était au sucre et au vinaigre.

» Nous avons bu à la santé de l'Empereur Napoléon, d'abord, puis à celle de l'empereur de Russie, puis du maréchal Péliissier, puis du général Wrangel, et puis des vivants et des morts, pendant cinq heures, sans désemparer. Nous ne sommes sortis de table qu'à six heures.

» Nous avions encore dix lieues à faire pour rentrer; aussi, après avoir fumé quelques cigares, nous avons repris nos chevaux et sommes partis pour arriver chez nous à dix heures du soir.

» Nos chevaux n'avaient pas aussi bien diné que nous, on ne leur avait pas donné un grain d'orge.

Dernièrement, un journal pour rire publiait une caricature représentant l'attitude respective des Français et des Russes pendant la trêve qui précéda la signature de la paix. Au lieu de mettre des

boulets dans leurs canons, ils les chargeaient avec des bouquets qu'ils se lançaient galamment : aujourd'hui, ils échangent des politesses d'un autre genre et vont dîner les uns chez les autres. Seulement, il est probable que les Russes s'accoutumeraient plus vite à la cuisine parisienne que les Français à la salade au sucre et au vinaigre des Russes.

(Constitutionnel.)

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid, 23 mai, à l'agence Havas :

« Les cortès constituantes ont approuvé aujourd'hui, à l'unanimité, une proposition tendant à ce que le gouvernement espagnol demandât au gouvernement mexicain une satisfaction à raison du traitement infligé aux Espagnols dans cette république. Le Gouvernement, s'appuyant sur les cortès, saura faire respecter le nom espagnol; les navires de guerre disponibles doivent se rendre dans le golfe du Mexique.

» La discussion sur la presse sera reprise lundi; on s'attend à des débats très-animés.

» Le cercles des *purs* est à peu près dissous : le président, M. Allende Salazar, a donné sa démission.

» On a dit qu'à Tortosa il y avait eu un commencement d'émeute; le Casino aurait été fermé et l'on aurait cherché à domicile plusieurs officiers de la milice, que l'on n'aurait pas pu découvrir.

» Le factieux Villalane a surpris la diligence qui portait la malle, et enlevé mille onces d'or renfermés dans une caisse. »

FAITS DIVERS.

Le voyage de l'impératrice-mère de Russie ne peut se faire qu'avec des précautions extrêmes. Sa Majesté est dans un tel état de faiblesse, que toute réception officielle doit être interdite. A Berlin même, elle ne quittera pas sa voiture pour recevoir les hommages des autorités, et elle sera immédiatement conduite au chemin de fer de ceinture et de là à la gare de Postdam, pour se rendre ensuite directement dans cette résidence. A son arrivée, douze hommes robustes, ayant appartenu autrefois à la garde impériale russe, porteront l'impératrice sur leurs épaules jusqu'au château de Sans-Souci.

L'impératrice douairière est en proie à une consommation lente qui a miné chez elle les sources de la vie et que la médecine est impuissante à guérir. La faiblesse de l'auguste malade est si grande, qu'elle est forcée de garder constamment le lit, et son visage amaigri porte les traces de souffrances persistantes et profondes.

On a appelé de Francfort-sur-l'Oder, le célèbre Dr Mandt, qui a donné des soins à l'empereur Nicolas dans sa dernière maladie, et a dû se retirer devant l'hostilité des médecins russes. Il jouit de la confiance de l'impératrice; c'est pourquoi il prendra part à la consultation que présidera M. le docteur Romberg, médecin de la cour. C'est de cette consultation que dépendra le choix des eaux minérales auxquelles ira l'impératrice, soit Wildbad, dans la forêt Noire, soit Schlangenbad, dans le duché de Nassau.

(Constitutionnel.)

— Il a passé samedi par la gare de Strasbourg un transport de poissons destinés à l'exposition de Paris et provenant de l'établissement de pisciculture établi à Huingue par le Gouvernement. Ces poissons, au nombre d'environ 3,000, sont des saumons du Danube, des truites des lacs de Suisse et des ombres du lac de Constance. Les ombres sont éclos depuis ce printemps seulement. Les saumons et les truites ont quatorze mois et sont d'une longueur de 12 à 16 centimètres, enfin il y a deux saumons de trois ans, dont l'un a 48 centimètres de long sur 34 de circonférence et pèse près de 2 kilogrammes. On sait que les saumons du Danube deviennent plus grands que ceux du Rhin, et qu'on en trouve quelquefois qui ont 2 mètres de longueur.

— Un correspondant mande de Crimée au *Journal de Constantinople* que le célèbre et joyeux cuisinier Soyer, qui a rendu de si grands services à l'armée anglaise, a failli disparaître de ce monde, ce qui eût été vraiment malheureux, après son dernier triomphe de la *Macédoine* à l'*Alexandre*. Accompagné de deux de ses amis, il se promenait près du bastion du Mât, pensant sans doute à quelque autre plat de sa façon, lorsqu'à dix pas de lui une terrible explosion se fit entendre, et des éclats de bombe passèrent à quelques pouces de sa tête et de celle de ses deux compagnons. Près d'eux se trouvaient deux matelots anglais qui n'en furent pas quittes pour la peur, comme Soyer et ses deux amis; l'un fut mortellement frappé et l'autre fort grièvement. Ces matelots se promenaient dans ces parages pour visiter les ruines, lorsqu'ils trouvèrent une énorme bombe dont la mèche s'était sans doute éteinte avant qu'elle éclatât. Ils voulurent s'amuser avec cette bombe, et ils imaginèrent d'y mettre le feu au moyen d'une traînée de poudre : fatale idée, comme on vient de le voir.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, mardi 27 mai. — « *La Correspondance autrichienne* d'aujourd'hui annonce que l'évacuation commencée des Principautés, ne sera définitivement terminée que lorsque tous les points du traité de paix ayant trait aux Principautés, auront reçu leur entière exécution. »

Marseille, mardi 27 mai. — « *Le Danube* apporte des lettres de Constantinople, du 19 : Une nouvelle tentative de révolte des musulmans, à Jérusalem, a été comprimée. »

» Il y a eu en Roumélie quelques rixes avec les chrétiens.

» Les ambassadeurs de France, de Sardaigne et d'Angleterre viennent de signer la convention accordant six mois pour l'évacuation du territoire ottoman. »

Londres, 28 mai. — « Dans la séance de la Chambre des Lords, lord Lyndhurst a demandé si les troupes autrichiennes, conformément à la convention conclue avec la Turquie, resteront dans les Principautés? »

» Le comte Clarendon a répondu que la dépêche de sir Stratfort Canning, en date du 15, n'en faisait pas mention. » — Havas.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M^{me} du Castellet embrassa Ève avec effusion. Mais bientôt, remontant à la source, elle sut que la famille explorée par tant d'infortunes était celle de Mirefont. Le marquis en fut instruit. Diverses offres de secours furent faites, mais repoussées avec fierté.

Ève continua de se parer de jasmin et d'en faire des libéralités à toutes ses amies, ce dont Clarisse Dufresnois se moquait agréablement.

— Aimez-vous le jasmin, Mademoiselle, disait-elle en riant, adressez-vous à Ève. Pour une loterie, un vase ou une couronne de jasmin, pour un cadeau du jasmin, pour se coiffer de jasmin. Madeleine, qui a pénétré dans le délicieux boudoir de M^{lle} de La Tour-d'Adam, n'y a vu que jasmin de tous côtés. Ne vous en a-t-elle pas donné, à vous aussi ?

— Ève m'en a donné un bouquet charmant, dit Léonore, c'était un chef-d'œuvre en son genre; l'on n'a jamais imité une fleur avec autant de perfection.

Personne n'écoula Léonore.

— Le jasmin est donc un culte pour Ève? dit Albertine.

— Peut-être, hasarda Suzanne, est-ce l'emblème d'un sentiment profond, quelque souvenir?...

— En tous cas, c'est une passion, une manie !...

— Je ne sais qu'imaginer, dit Léonore; mais je croirais plutôt que c'est une œuvre de charité.

— Vous entendez Léonore, Mesdemoiselles, s'écria

Clarisse. Serait-ce encore une méchanceté que de trouver monotone cet abus de jasmin ?

Louise de Mirefont avait tressailli plusieurs fois; car elle était l'artiste inconnu dont le dévouement filial créait ces bouquets et ces couronnes qu'Ève ne cessait d'acheter.

Pour la seconde fois de sa vie, Louise pénétrait dans le salon de la comtesse de Peyrolles, où elle avait été présentée l'hiver précédent par M^{lle} de Rouvray, vieille amie de sa mère et dame de compagnie de la comtesse. Sur les instances réitérées de M^{lle} de Rouvray, les parents de Louise permirent que leur fille entrevit le monde où sa naissance et son éducation l'eussent appelée à vivre, si son défaut absolu de fortune ne l'en avait éloignée.

Lors de cette unique soirée qui occupait une large place dans les souvenirs de la jeune fleuriste, elle avait remarqué un de ses chefs-d'œuvre sur le front d'Ève de La Tour-d'Adam; elle en avait rougi, non sans une innocente joie.

Combien son impression était différente maintenant : chaque trait moqueur de Clarisse la blessait, les sourires des autres jeunes filles la mettaient à la torture; et quand Léonore, dont les observations indulgentes la consolait un peu, prononça bien innocemment le mot de charité, elle pâlit, elle se sentit humiliée; l'orgueil lui mit aux yeux deux larmes que le dépit sécha sous ses paupières.

M^{lle} de La Tour-d'Adam me ferait la charité !... pensa-

t-elle avec une sorte de courroux. Nous recevions une aumône déguisée; et M. Gaston du Castellet aurait manqué à toutes ses promesses !

Tel fut, il faut bien l'avouer, le premier mouvement de Louise Mirefont; l'orgueil la rendait ingrate et injuste ! Hélas ! quoi que l'on en ait dit maintes fois, les premiers mouvements ne sont pas toujours les meilleurs dans notre faible nature. Un fâcheux soupçon augmentait, d'ailleurs, l'indignation de la jeune fille.

Le neveu de la gouvernante d'Ève, Gaston du Castellet, introduit par M^{lle} de Rouvray dans la famille de Mirefont, aurait-il, par excès de zèle, dévoilé le secret d'une détresse courageusement cachée depuis plus de quatre ans ? — Gaston était lui-même dans une situation de fortune plus que médiocre : il vivait honorablement, mais d'un emploi fort modeste. Il avait été accueilli avec une noble simplicité; son tact, sa délicatesse le rendirent digne d'une telle réception; aussi avait-il conquis toutes les bonnes grâces de M. et de M^{me} de Mirefont.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 27 MAI.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 75 15.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 94 25.

BOURSE DU 28 MAI.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 75 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 95 75.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ROYER.

Les créanciers de la faillite du sieur Georges Royer, marchand cordonnier, demeurant à Saumur, place de la Bilange, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 492 du Code de Commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe.

La vérification des créances aura lieu le vendredi, 27 juin prochain, à huit heures précises du matin, en la Chambre du Conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
(336) A. DUDOUET.

A LOUER

Présentement,

Un APPARTEMENT, rue Saint-Jean, maison Micault-Roy.
S'adresser à M. Roy, coutelier.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le lundi 2 juin 1886, à midi, et jours suivants,

Il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, en la maison où est décédée M^{me} la comtesse d'Aure, sise à Saumur, rue de la Chouetterie, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier.

Il sera vendu :

Un très-bel ameublement de salon, belles tables de salon et de salle à manger, pendules, candélabres, étagères, tables de toilette, commodes, guéridons, lits garnis, rideaux, stores, chaises garnies et autres, un très-bon coupé à patentes de Levrault de Paris, deux harnais, quantité de bon vins fins de Bordeaux, Champigny et autres, bouteilles vides, belle batterie de cuisine, cristaux, porcelaine, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. o/o.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Une MAISON avec JARDIN, sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 7.
S'adresser à M. ANGIBAULT, marchand à Saumur. (160)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON avec jardin, rue de la Chouetterie, ayant aussi façade sur le Champ-de-Foire. (320)

A CÉDER

De suite,

UN FONDS DE BOULANGERIE
Placé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Saumur.
S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (268)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,
Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Béatrix.
S'adresser à M. HERBAULT, à Nantilly. (257)

A VENDRE OU A LOUER

1° Une MAISON formant l'angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.

2° Belle MAISON, au Pont-Fouchard, occupée présentement par M^{me} Renaud-Bardet.

A VENDRE

Un CLOS, situé audit lieu du Pont-Fouchard, avec jardin affilé d'arbres fruitiers, et jolie petite maison, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous le bâtiment; le tout contenant 2 hectares.

Et deux petites FERMES, situées, l'une à la Rompure et l'autre rue des Grouards, commune de Saint-Lambert-des-Levées.

S'adresser, pour le tout, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (332)

A LOUER PRÉSENTEMENT

OU POUR LA SAINT-JEAN,

MAISON avec Cour et Jardin, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER. (151)

A LOUER PRÉSENTEMENT

JOLIE HABITATION, JARDIN y adjoignant, planté de 400 arbres fruitiers. Le tout situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. PINEAU-PRIER.

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^m à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Damicourt, place de la Bilange; à Angers, ph^m Ménière. (59)

A VENDRE

DE VIEUX PAPIER.

S'adresser au bureau du journal.

POUDRE DE ROGÉ.

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS DE 1849 ET 1855.

Elle sert à préparer soi-même la LIMONADE PURGATIVE GAZEUSE à 30 grammes de citrate de magnésie.

Cette Limonade, approuvée par l'Académie impériale de Médecine, est d'un goût très-agréable et purge aussi bien que l'Eau de Sedlitz.

La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment, ce qui permet d'en avoir toujours chez soi; pour s'en servir au moment du besoin, aussi est-elle d'un usage tout-à-fait populaire.

L'étiquette porte la signature Rogé, inventeur, et l'empreinte de la médaille qui lui a été décernée par le gouvernement. — Une instruction est jointe à chaque flacon. Dépôt à Paris, rue Vivienne, n° 42; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, Motssu; ph.; Chalonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteaufort-sur-Sarthe, Rossard, ph.; Cholet, Bontems, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, Maussion, ph.; Doué-la-Fontaine, Pelletier, ph. (202)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

LE NUMÉRO 5 CENTIMES.

JOURNAL DU DIMANCHE

LITTÉRATURE — HISTOIRE — VOYAGES — MUSIQUE

Bureaux : rue de l'Éperon, 7, à Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT. — Paris : un an, 3 francs; six mois, 1 fr. 50 cent. — Départements : un an, 4 francs; six mois, 2 francs.

Le Journal du dimanche, le premier qui ait paru dans les publications à cinq centimes, a obtenu de suite le plus grand succès. Il le doit à la variété de sa rédaction, au choix attentif de ses articles, à la beauté de ses illustrations; c'est un véritable recueil de famille qu'on peut mettre sans danger entre les mains de tout le monde.

Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en donnant le sommaire des premiers numéros :

LE PASTEUR DU PEUPLE, par Clémence Robert; — LA CHASSE AUX COSAQUES, par Jules de Saint-Félix; — LE SAVANT ET LE CROCODILE, par Méry; — LE CHASSEUR DE MARMOTTES, par Élie Berthet; — LE RETOUR AU PAYS, par Henry de Kock; — LA JUIVE DE SÉBASTOPOL, par Octave Féré; etc.

Chaque numéro contient un chant, avec musique, de Pierre Dupont et autres chansonniers populaires.

Les numéros suivants contiendront des romans et nouvelles par MM. Jules Sandeau, Eugène Sue, Léon Gozlan, Ancelot, de l'Académie française, Emmanuel Gonzales, Savinien Lapointe, Molé-Gentilhomme, Emile Souvestre, Arthur Ponroy, M^{mes} Desbordes-Valmore, Anaïs Ségalas, etc., etc.

Le Journal du Dimanche publie en ce moment :

LES ZOUAVES, PAR PIERRE ZACCONE

Ce roman est un des récits les plus émouvants qui aient été écrits sur ces braves qui furent nommés sur le champ de bataille les premiers soldats du monde.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,